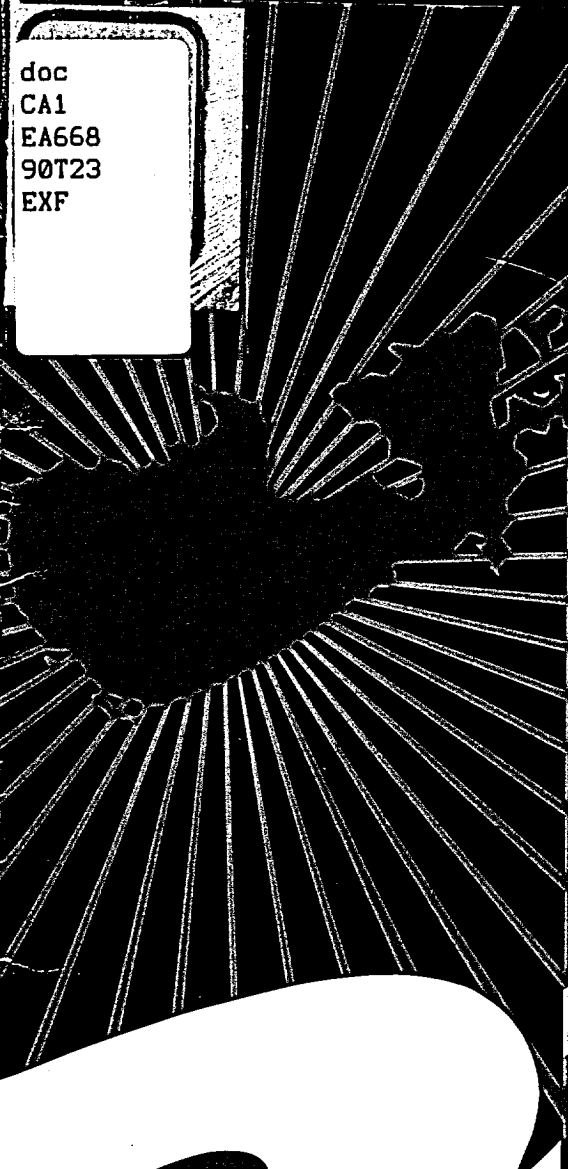


doc
CA1
EA668
90T23
EXF



TECHNOLOGY
INFLOW
PROGRAM

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

JUN 5 1990

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

W hat Is TIP?

In today's fiercely competitive global economy, a company's growth and survival depend on its ability to keep up with the pace of technological change. At the same time, the cost of developing the new technology needed to maintain competitiveness continues to rise.

Many companies, especially small and medium-sized enterprises, cannot afford to meet escalating R&D costs. Others lack the in-house expertise needed to undertake specialised or long-term research. They must look outside to supplement their own resources. Since Canada only produces two percent of the world's technology, it is often necessary to look for appropriate technology or knowhow in another country.

The Technology Inflow Program (TIP) is a program designed by External Affairs and International Trade Canada (EAITC) to facilitate the flow of foreign technology into Canada. It helps Canadian companies which cannot fund an extensive R&D effort of their own and are unfamiliar with foreign sources of technology.

TIP's activities are driven by the needs of Canadian industry. The program responds to specific requests by Canadian companies rather than trying to tell them what they need or how they should proceed.

43-256-070 (e)
43-256-071 (f)

TIP not only facilitates Canadian acquisition of foreign technology, it also helps to establish ongoing relationships with foreign firms that will result in access to new markets and foreign investment.

Such relationships can involve various forms of industrial and technological cooperation, including technology transfers, licensing agreements, joint ventures as well as strategic alliances.

TIP helps companies to acquire technology in two ways. First, it offers information and advice on foreign sources and forms of technology through its specialized advisory services. Second, it provides modest financial support to Canadian companies for certain eligible activities related to the acquisition of this foreign technology.

TIP Advisory Services

These services are provided by specially trained Technology Development Officers (TDOs) stationed in more than 30 of Canada's diplomatic posts abroad. The role of the TDOs is to:

- *identify and locate sources of technology in response to specific requests for information from Canadian companies;*
- *provide advice on the formation of partnerships, including referrals to legal advisors, financial experts, foreign government regulators, and research establishments; and*

- *supply certain visitor services to individual companies or groups such as arranging tours, meetings, and visits to key agencies and firms, as well as providing logistical support (interpreters, guides, etc.).*

These services are available to any company or organization but they are focused on the needs of small and medium-sized companies with limited resources and international contacts.

The TIP Fund

Since 1986 the Fund has provided contributions to more than 1000 technology transfer projects. The Fund covers certain costs relating to:

- *exploratory visits by Canadians searching for specific foreign technology or knowhow;*
- *longer term working visits by Canadians wishing to obtain "hands-on" experience in the development and application of new technology;*
- *working visits by foreign technical experts to Canada; and*
- *technology awareness missions abroad designed to sensitize business associations or sectoral groups to the advantages of foreign technologies.*

The Fund operates on a cost-sharing basis with expenses being shared by TIP and the participating organization or company.

Most TIP projects include assistance for international travel. Usually, this means TIP shares the cost of trips abroad by reimbursing the company for airfares and major ground transportation costs, while companies pay for their own hotels and meals. Exceptions are made if the visit lasts for a long period of time.

The seriousness of a company's commitment is determined by its willingness to carry its share of the financial burden. The degree of commitment to the project is itself a key factor in evaluating a proposal and determines the amount of funding an organization or company might receive under TIP.

How to Apply for TIP Funding

Projects are assessed on their potential to bring in new or unique technology and skills which benefit the Canadian economy by creating jobs, reducing costs, and increasing profits. They are also judged on the applicant's ability to make use of this technology and to adapt it to Canadian needs.

Applications for financial support should be accompanied by no more than 4 pages of additional information organized under the following headings:

- *objectives (what problem needs solving; what will be the expected result)*

- *technology (foreign sources, technical details, state of development, availability)*
- *work plan (daily activities; timing and allocation of tasks; degree of foreign involvement)*
- *participants (details regarding both the Canadians and the foreigners involved)*
- *capabilities (corporate profile of the Canadian company, including its R&D accomplishments and current orientation)*
- *costs (total cost of the project; amount required from TIP and why it is needed; other sources of government assistance)*
- *follow-up (over the next few months)*

Of these sections, the first three are the most important. Think carefully about what you expect to gain from this project, what kind of technology you hope to acquire, and how you plan your activities.

The application process is simple and decisions on funding are made fairly quickly, usually within 2 to 4 weeks. There are two approval pathways. Most simple projects are approved locally by managers of the National Research Council's (NRC) Industrial Research Assistance Program (IRAP). More complex projects, however, are referred to a special committee in Ottawa.

Who Can Apply?

TIP accepts requests for the identification of foreign sources of technology (advisory services) from both the public and private sectors. Funding, however, is usually directed to companies and their scientific and technical advisors and consultants. Private sector manufacturing and contracting firms comprise the majority of TIP funding recipients. Exceptions are occasionally made, however, in the case of government or academic institutions, but potential applicants should contact TIP before proceeding with a request for funding. Applicants must also find a federal science-based department or agency to act as a sponsor and to provide an evaluation of the proposal's technical and economic merits.

For advice on foreign sources of technology contact:

One or more of the Technology Development Officers located in Canada's diplomatic missions abroad. A list is available from EAITC.

or

The offices of the National Research Council (IRAP), Industry, Science and Technology Canada offices across Canada, as well as other government agencies which would be happy to act as intermediaries or sponsors. Lists are available from EAITC or the respective departments.



**For information about
or requests for funding,
please contact:**

*National Research Council (IRAP) offices
in each province. Local contacts are list-
ed in the Yellow Pages under "Technol-
ogy Assistance".*

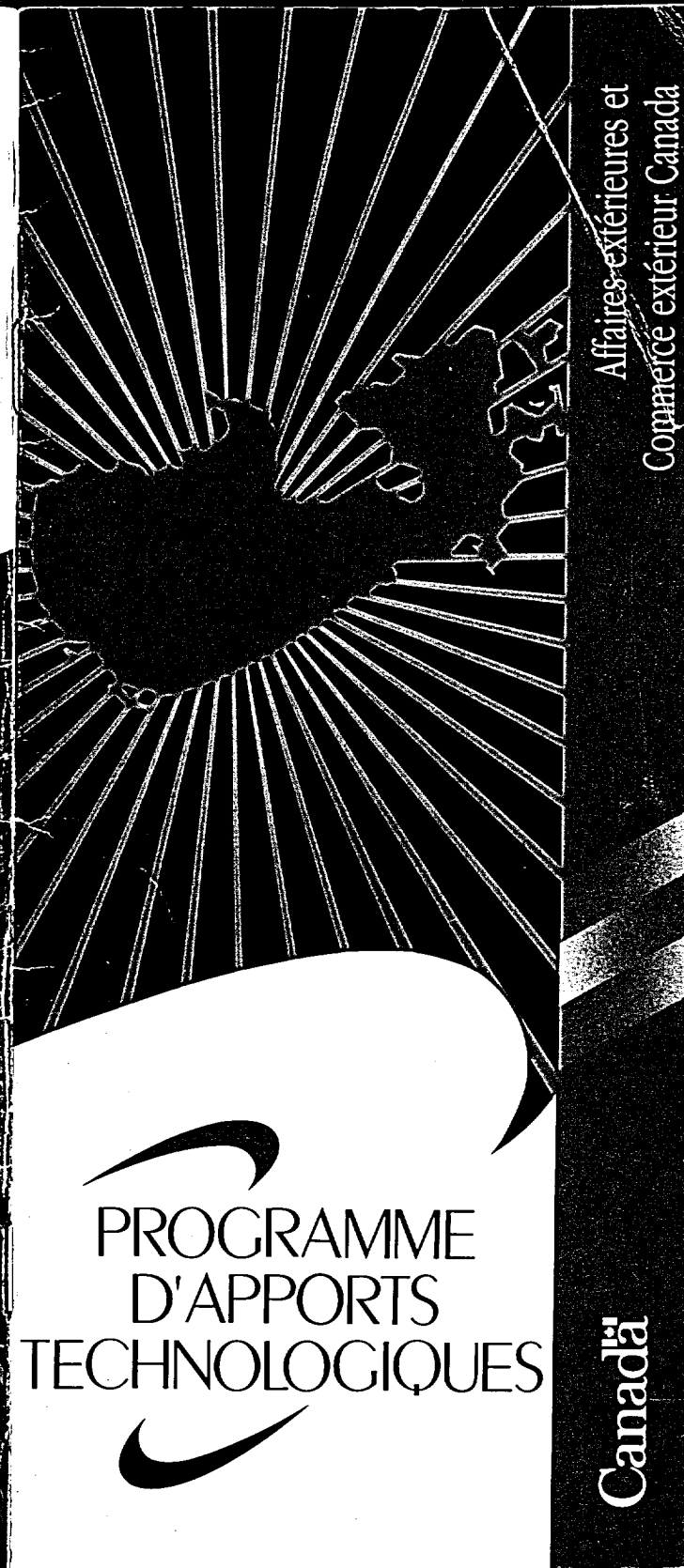
or

*The Manager
Technology Inflow Program
Science and Technology Division
External Affairs and International Trade
Canada
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0G2
Phone: (613) 996-0971
Fax: (613) 952-3904*



External Affairs and
International Trade Canada

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada



Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

PROGRAMME
D'APPORTS
TECHNOLOGIQUES

Canada

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20001856 5



60984 81800

DOCS

CA1 EA668 90T23 EXF

Technology Inflow Program. --

43256070

Q

u'est-ce que le PAT?

Dans la conjoncture actuelle de l'économie mondiale, où la compétition est farouche, une compagnie voit sa croissance et sa survie dépendre de son aptitude à s'adapter aux changements technologiques. En même temps, l'élaboration de la nouvelle technologie, indispensable pour demeurer compétitif, occasionne des frais qui ne cessent d'augmenter.

Plusieurs compagnies, en particulier les petites et moyennes entreprises, ne peuvent se permettre les dépenses de plus en plus élevées que demandent la R&D. D'autres ne possèdent pas l'expertise requise pour entreprendre des recherches spécialisées ou à long terme. Elles doivent faire appel à des ressources extérieures qui compléteront les leurs. Le Canada ne produisant que deux pour cent de la technologie mondiale, il est souvent nécessaire de s'adresser à un autre pays pour trouver les technologies ou le savoir-faire désirés.

Le Programme d'apports technologiques (PAT) est un programme conçu par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) dans le but de faciliter la venue des technologies étrangères au Canada. Il aide les compagnies canadiennes se trouvant dans l'incapacité de s'offrir d'importants programmes de R&D par elles-mêmes et qui ne sont pas familières avec les fournisseurs de technologie étrangers.

Les activités du PAT sont déterminées par les besoins de l'industrie canadienne. Le programme répond aux demandes spécifiques des compagnies canadiennes plutôt que d'essayer de leur dire ce dont elles ont besoin ou de quelle façon elles devraient procéder.

Le PAT ne favorise pas seulement l'acquisition canadienne de technologies étrangères, il contribue également à l'établissement de rapports suivis avec des firmes de d'autres pays qui se traduiront par un accès à de nouveaux marchés et à l'investissement étranger.

De tels rapports peuvent susciter diverses formes de coopération industrielle et technologique comprenant les transferts de technologie, les ententes concernant les permis, les co-entreprises aussi bien que les alliances stratégiques.

Le PAT aide les compagnies à acquérir de nouvelles technologies de deux façons. D'abord, il offre de l'information et des conseils à propos des fournisseurs étrangers et des formes de technologie par l'entremise de ses services consultatifs spécialisés. Ensuite, il fournit un soutien financier modeste aux compagnies canadiennes pour certaines activités admissibles reliées à l'acquisition des ces technologies étrangères.

Services consultatifs du PAT

Ces services sont fournis par des agents d'expansion technologique (AET) spécialement formés, qui sont affectés à plus de 30 missions diplomatiques canadiennes de par le monde. Le rôle des AET consiste à :

- *identifier et trouver des sources de technologie en réponse à des requêtes spécifiques d'information provenant de compagnies canadiennes;*
- *donner des conseils sur la formation de partenariats, incluant la référence à des conseillers juridiques, des experts financiers, des régulateurs des gouvernements étrangers et des établissements de recherche; et*
- *fournir certains services aux visiteurs (compagnies individuelles ou groupes) tels que d'organiser des excursions, des réunions et des visites d'organismes et de firmes clés aussi bien que d'offrir un soutien logistique (interprètes, guides, etc.).*

Ces services s'adressent à toute compagnie ou organisme, mais ils visent à répondre plus spécialement aux besoins des petites et moyennes entreprises possédant peu de ressources et de contacts internationaux.

Le fonds du PAT

Depuis 1986, le fonds a contribué à plus de 1,000 projets de transfert technologique. Il couvre certains coûts relatifs à :

- des visites exploratoires par des Canadiens qui recherchent une technologie ou un savoir-faire étrangers précis;*
- des visites de travail plus longues par des Canadiens qui désirent acquérir de l'expérience pratique dans le développement et l'application de la nouvelle technologie;*
- des visites de travail au Canada par des experts techniques étrangers; et*
- des missions de sensibilisation technologique à l'étranger destinées à rendre les associations commerciales ou les groupes sectoriels plus conscients des avantages qu'offrent les technologies étrangères.*

Les opérations du fonds s'effectuent sur la base des frais partagés, le PAT et l'organisme ou la compagnie participante assumant chacun leur part des dépenses.

La plupart des projets du PAT comprennent l'assistance aux voyages internationaux. Habituellement, cela signifie que le PAT partage le coût des voyages à l'étranger en remboursant aux compagnies les frais d'avion et les frais majeurs de transport terrestre, alors que celles-ci défraient le coût des hôtels et des repas. On fait exception à la règle dans le cas de visites qui durent assez longtemps.

On peut mesurer jusqu'où va l'engagement de la compagnie par sa volonté de porter sa part du fardeau financier. Le degré d'engagement vis-à-vis le projet est lui-même un facteur fondamental dans l'évaluation d'une proposition, et il détermine le montant du subside qu'un organisme ou une compagnie peut recevoir dans le cadre du PAT.

Comment demander un subside du PAT

Les projets sont évalués selon le potentiel qu'ils ont d'apporter une technologie et des compétences nouvelles ou uniques qui bénéficient à l'économie canadienne en créant des emplois, en réduisant les coûts et en augmentant les profits. Ils sont aussi jugés en fonction de la capacité du candidat de faire usage de cette technologie et de l'adapter aux nécessités canadiennes.

Les demandes pour obtenir un appui financier devraient s'accompagner de quatre pages de renseignements additionnels, tout au plus, répartis sous les rubriques suivantes :

- *objectifs (quel problème doit-on régler; quel sera le résultat escompté)*
- *technologie (fournisseurs étrangers, détails techniques, stade de développement, disponibilité)*

- *plan de travail (activités quotidiennes; emploi du temps et répartition des tâches; niveau de l'implication étrangère)*
- *participants (détails concernant à la fois les Canadiens et les étrangers impliqués)*
- *capacités (portrait corporatif de la compagnie canadienne, comprenant ses réalisations en R&D et son orientation actuelle)*
- *frais (coût total du projet; montant demandé au PAT et pourquoi il est nécessaire; autres sources d'aide gouvernementale)*
- *suivi (au cours des quelques mois suivants)*

Les trois premières de ces rubriques sont les plus importantes. Examinez avec soin ce que vous comptez retirer de ce projet, la forme de technologie que vous désirez acquérir ainsi que la planification de vos activités.

La méthode d'application est simple et les décisions relatives aux subsides sont rendues assez rapidement, normalement dans une période de deux à quatre semaines. L'approbation peut se faire de deux manières. La plupart des projets les plus simples sont approuvés localement par les administrateurs du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches (CNR). Les projets plus complexes, quant à eux, sont référés à un comité spécial à Ottawa.



Qui peut faire une demande?

Le PAT répond aux demandes d'identification des fournisseurs de technologie étrangers (services consultatifs) à la fois des secteurs public et privé. Toutefois, les subsides sont ordinairement réservés aux compagnies et à leurs conseillers et consultants scientifiques et techniques. La majorité des bénéficiaires de subsides du PAT se compose d'entreprises manufacturières et de firmes d'entrepreneurs du secteur privé. On peut cependant faire exception, occasionnellement, dans le cas d'institutions gouvernementales ou scolaires, mais les candidats potentiels devraient communiquer avec le PAT avant de procéder à leur demande de subside. Les candidats doivent également trouver un ministère ou un organisme fédéral à vocation scientifique qui puisse les parrainer et fournir une évaluation des mérites techniques et économiques de leur proposition.

Pour des conseils
relatifs aux
fournisseurs de
technologie
étrangers, contactez :

Un ou plusieurs agents d'expansion technologique dans les missions diplomatiques canadiennes à l'étranger. Vous pouvez en obtenir la liste d'AECEC.

ou

Les bureaux du Conseil national de recherches (PARI), ceux d'Industrie, Sciences et Technologie Canada de tout le pays, de même que d'autres organismes gouvernementaux qui se feraient un plaisir d'agir à titre d'intermédiaires ou de parrains. Vous pouvez vous procurer des listes d'AECEC ou des ministères respectifs.

Pour des renseignements sur les subsides ou pour faire une demande, veuillez contacter :

Les bureaux du Conseil national de recherches (PARI) de chaque province. Les adresses locales sont répertoriées dans les Pages jaunes, sous la rubrique « Technologie — Programmes d'aide ».

ou

*Le directeur
Programme d'apports technologiques
Direction des sciences et de la
technologie
Affaires extérieures et Commerce
extérieur Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1G 0G2
Téléphone : (613) 996-0971
Télécopieur : (613) 952-3904*



Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada